

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES DE PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

TSA

Société anonyme au capital de 330 000 000 €.
Siège social : 45, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine.
542 089 750 R.C.S. NANTERRE.

AVIS DE CONVOCATION

MM. les propriétaires de Titres Participatifs - émission 1983 et 1984 - sont convoqués en Assemblée Générale **sur 1 ère convocation le mercredi 20 juin 2012 à 9 heures 30**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice 2011 ;
- 2) Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2011 et sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs ;
- 3) Fixation de la rémunération des représentants de la masse pour la période du 1er août 2011 au 31 juillet 2012.

Au cas où l'Assemblée Générale convoquée le mercredi 20 juin 2012 ne pourrait selon toute vraisemblance se tenir valablement sur première convocation, faute de quorum, il est d'ores et déjà prévu qu'elle serait reportée au vendredi 29 juin 2012 à 9 heures 30 au même lieu.

Les propriétaires de Titres Participatifs - émission 1983 et 1984 - seront convoqués à nouveau sur **2ème convocation** par le Conseil d'administration en Assemblée Générale, en conformité avec le Code de commerce, **le vendredi 29 juin 2012 à 9 h 30**, au siège social, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour ci-dessus défini.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires de Titres Participatifs quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent.

Pour assister à l'assemblée ou s'y faire représenter :

— Les titulaires de Titres Participatifs nominatifs doivent être inscrits en compte auprès de la société trois jours ouvrés au moins avant la date de la réunion ;

— Les titulaires de Titres Participatifs au porteur devront immobiliser leurs titres, trois jours ouvrés au moins avant la date de la réunion, aux sièges, succursales et agences des banques ou établissement suivants :

- BNP Paribas, 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris
- Société Générale, 17, cours Valmy, 92972 Paris-La Défense,
- Crédit Agricole, 90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris,
- HSBC France, 103, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris,
- Crédit du Nord, 7 place des Victoires, 75001 Paris,
- Lazard Frères & Cie, 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et parvenir à la société TSA six (6) jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

Le Conseil d'administration.

1202983